

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 27 Février (27/02/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 21 février, sous la présidence de Monsieur NUNZI Jean-Paul, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: M. Jean-Paul NUNZI **Maire,**

Mme Marie CASTRO, Mme Martine DAMIANI, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie DOURELLENT, **Adjoint,**

M. Guy-Michel EMPOCIELLO, M. Philippe CHAUMERLIAC, M. Alain JEAN, Mme Eliane BENECH, M. Didier MOTHEs, Mme Nicole STOCCO, M. Gérard CHOUKOUd, Mme Christine LASSALLE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Odile MARTY-MOTHEs, M. Abdelkader SELAM, M. Gérard VALLES, M. Richard BAPTISTE, M. Guy ROQUEFORT, Mme Colette ROLLET, M. Gilles BENECH, M. Claude GAUTHIER, Mme Nathalie GALHO, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ETAIENT REPRESENTES :

M. Bernard REDON (représenté par M. Didier MOTHEs), **Adjoint,**

M. Pierre GUILLAMAT (représenté par M. Guy-Michel EMPOCIELLO), M. Georges DESQUINES (représenté par Mme Christine LASSALLE), M. Franck BOUSQUET (représenté par Mme Estelle HEMMAMI), Mme Nathalie DA MOTA (représentée par M. Richard BAPTISTE), Mme Carine NICODEME (représentée par Mme Nathalie GALHO), **Conseillers Municipaux,**

ETAIENT EXCUSES :

Mme Marie CAVALIE, Mme Hélène DELTORT, **Adjoint,**

M. André LENFANT, **Conseiller Municipal,**

M. Gérard VALLES est nommé secrétaire de séance.

MARCHES PUBLICS

19 – 27 Février 2014

**AMENAGEMENT DU PATUS DANS LE PERIMETRE DE LA ZONE ABBATIALE –
PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES –
MARCHÉ COMPLEMENTAIRE LOT 8 MACONNERIE PIERRE DE TAILLE MH**

Rapporteur : Monsieur le MAIRE



VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2122-21

VU l'article 35 II 5ème alinéa du Code des Marchés Publics relatif aux marchés complémentaires de travaux.

VU l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres du 25 février 2014,

VU le rapport de Jean Paul NUNZI proposant de se prononcer sur :

- La passation d'un marché complémentaire au marché de travaux du lot 8,
- La passation d'un avenant 2 au marché de maîtrise d'œuvre,
- La sollicitation de subventions auprès de l'ensemble des partenaires,
- L'autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les pièces afférentes au marché complémentaire de travaux du lot 8, à l'avenant n°2 du marché de maîtrise d'œuvre et de solliciter des subventions auprès de l'ensemble des partenaires.

**Le Conseil Communal,
Après en avoir délibéré,**

**A 17 voix pour et 5 abstentions (Mmes GALHO, NICODEME ; MM. BENECH, CHARLES,
GAUTHIER),**

**8 refus de vote (Mmes CASTRO, DA MOTA, STOCCO ; MM. BAPTISTE, EMPOCIELLO,
GUILLAMAT, MOTHES, REDON),**

1. **AUTORISE** la passation du marché complémentaire de travaux avec l'entreprise titulaire du lot 8 Maçonnerie / Pierre de taille MH, pour un montant global maximum de 57 892,30 €HT.
2. **AUTORISE** la passation d'un avenant n° 2 de 5 094,52 €HT au marché de maîtrise d'œuvre, portant le forfait de rémunération à 139 017,67 €HT.
3. **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès de l'ensemble des partenaires pour la réalisation de ces travaux de protection et de mise en valeur des vestiges archéologiques.
4. **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les pièces afférentes au marché complémentaire de travaux du lot 8, à l'avenant n°2 du marché de maîtrise d'œuvre et aux pièces relatives aux demandes de subvention.
5. **DIT** que les crédits seront inscrits au budget primitif 2014.

Pour copie conforme

Moissac le 28 février 2014

Le Maire,



Jean-Paul NUNZI



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :